

Mars 2024



**Bulletin
municipal**



**Roche
INFOS**

Mot du Maire

Rochoises et Rochois bonjour,

C'est toujours dans un esprit de continuité que la commune se mobilise pour votre bien-être et votre sécurité.

Dès la fin du mois de février, les travaux de réfection des trottoirs vont commencer sur la RD683, depuis le giratoire jusqu'au niveau de la société Ardéa. La circulation va être perturbée pendant quelques jours, merci de votre compréhension.

Le composteur public attendu depuis le début d'année vient d'être mis en place par les services de GBM, en face de la Gare. L'accès à ces bacs est encadré et sécurisé ; merci de prendre soin de cette installation et de respecter son utilisation. Nous déplorons encore trop souvent le dépôt et l'abandon de déchets en tous genres sur notre commune.

Les travaux de réflexion sur "l'aire de repos" qui va être réalisée le long de la véloroute au niveau du barrage sont terminés. Nous travaillons en partenariat avec l'ONF pour la réalisation de cet aménagement. L'ensemble des dossiers de subvention sont terminés et les travaux devraient débuter sur les mois d'avril/mai.

Vous avez eu la visite de l'un de nos agents recenseurs. Cette opération, qui est obligatoire pour tous, s'est terminée le 17 février. L'analyse n'est pas encore terminée mais d'après nos premières constatations, notre commune garde une population stable.

Cette démarche est très importante et nous permet de nous situer sur le plan national et de déterminer le montant des dotations de l'Etat.

L'éclairage du parking rue des Ecoles est maintenant terminé ; ce qui laisse l'aspect d'une réalisation agréable et harmonieuse.

C'est avec regret que nous apprenons une baisse de nos effectifs scolaires. L'inspection académique nous prévoit la fermeture de 2 classes pour la rentrée de septembre 2024 (1 classe en primaire, 1 classe en maternelle).

Il nous reste peu de temps pour réagir. Un premier contact a déjà été pris avec les services de l'inspection académique pour envisager l'avenir de nos écoles.

Nous avons abordé ensemble les constructions futures qui pourraient stabiliser ce manque d'élèves.

Il me reste à vous souhaiter, avec l'arrivée des beaux jours et du printemps, un excellent mois de mars.

*Le Maire,
Jacques KRIEGER*

Dates à retenir

- Vendredi 1er mars : **Ludothèque**, salle Lumière de 9h à 12h
 - Jeudi 14 mars : **Conseil Municipal**, à la mairie à 19h
 - Samedi 16 mars : **Permanence CCAS**, à l'annexe de la mairie de 9h30 à 11h30
 - Jeudi 28 mars : **Permanence CCAS**, à l'annexe de la mairie de 14h à 16h
-

Conseil municipal du 8 février

Décision prise par le maire dans le cadre de ses délégations :

Le 22 janvier 2024 : signature d'une convention avec le SYBERT du Grand Besançon et sa région pour l'installation de composteurs collectifs rue de la Gare.

Projet « ping-pong en extérieur » et plan de financement

Dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques 2024, le Président de la République a annoncé le 14 décembre 2021 le lancement d'un plan de 5 000 terrains de sport de proximité à réaliser d'ici fin 2024. Dans cette optique, la Fédération Française de Tennis de Table et l'Agence Nationale du Sport ont prévu, via des partenariats, le déploiement de 1 000 tables de ping-pong extérieures en France, réparties sur 350 sites.

La Commune de Roche-lez-Beaupré avait candidaté à ce programme en 2023, mais le dossier avait été déposé trop tardivement pour pouvoir être retenu.

Le Conseil municipal décide unanimement que la Commune candidate à nouveau, avec un projet d'implantation de trois tables au Lieudit Casamène.

Le coût de cet aménagement s'élèvera à 12 783.00 € HT, compensé à 80 % par une aide financière de l'Agence Nationale du Sport. (Montant qui restera à la charge de la Commune : 2 556.60 € HT)

Aire de repos le long de l'Eurovéloroute n° 6 : actualisation du plan de financement

Ce projet est éligible à des aides financières de l'Etat (DETR déjà sollicitée), de l'ADEME (fonds « Vélotourisme »), du Département du Doubs (au titre de la politique touristique) et du Grand Besançon (dans le cadre de sa politique environnementale).

Eu égard aux éléments connus à ce stade du dossier, le Conseil municipal, par 17 voix pour et 1 voix contre, valide le nouveau plan de financement qui se détaille comme suit :

- Dépenses : 184 992.44 € HT
- Subventions estimées : 137 931.71 €
- Reste à la charge de la Commune : 47 060.73 €

Ces montants sont pour l'heure estimatifs et ne feront l'objet d'une actualisation définitive que suite à la signature du marché de travaux.

Convention avec l'Association NMC et les cliniques vétérinaires de Baume-les-Dames et Roche-lez-Beaupré pour la gestion des populations félines sans propriétaire

La première convention qui avait été passée avec l'Association NMC en vue de gérer les populations félines du village sans propriétaire (stérilisation et puçage) arrive à son terme et, dans l'objectif de poursuivre le partenariat, le Conseil municipal décide unanimement de signer une nouvelle convention dans des conditions similaires à la précédente.

Questions diverses

- Monsieur le Maire a été contacté par une société qui mettrait un véhicule à disposition de la Commune pendant 4 ans, en contrepartie de publicités qui seraient apposées sur la carrosserie. Une collectivité territoriale se devant de conserver un rôle de neutralité, le Conseil municipal décide de décliner cette proposition à visée principalement promotionnelle pour des entreprises privées.
- L'inspection d'académie prévoit la fermeture de deux classes à la rentrée de septembre (une classe de maternelle et une classe de primaire).
- Un nouveau correspondant local vient d'être recruté par l'Est Républicain.
- Sous l'égide de la Croix Verte, des arbres ont récemment été plantés le long du canal entre Chalèze et Roche-lez-Beaupré. Quelques arbres restants ont été plantés au parc du Bouillet.
- Les travaux de plantation programmés cette année dans la forêt communale débiteront à la mi-février.
- L'Assemblée Générale de la bibliothèque s'est tenue mardi, avec un bilan de plus de 7 000 prêts sur l'année qui vient de s'écouler. Aucune augmentation de tarif n'est prévue en 2024 (abonnement de 12 € pour les habitants de Roche et 14 € pour les autres).
- La collecte des Restos du cœur aura lieu les 1, 2 et 3 mars.
- L'Opération Brioches aura lieu du 8 au 14 avril.
- L'inventaire du matériel mis à disposition des locataires de salles vient d'être mis à jour.

Les Ateliers Bons jours

**Comment fonctionne votre mémoire ?
Quels sont les facteurs qui contribuent à la préserver ?**

Cet atelier sur le thème de la mémoire comprend :

- une conférence sur la mémoire
- un entretien individuel de 20 min
- 10 séances collectives



**Les mardis de 9h30 à 12h
à la salle du Presbytère
Réservé aux personnes de 60 ans et plus**

Renseignements et inscriptions auprès de Elodie GASCA au
03.81.25.17.60 avant le 20 mars

Les Restos du Coeur

Les 1, 2, et 3 mars 2024 aura lieu la Collecte Nationale des Resto du Coeur à Super U de Roche !

Cette collecte permet d'assurer une continuité de l'aide alimentaire toute l'année. Vos dons sont importants et permettent à beaucoup de personnes de se nourrir et ou de se soigner de manière décente



Composteur public

Le SYBERT et la commune de Roche-lez-Beaupré mettent à votre disposition un site de compostage de quartier ouvert à tous, situé au bout de la rue de la Gare.

Accessible 24h/24, après inscription
Bioseau fourni gratuitement
Code du cadenas transmis lors de l'inscription

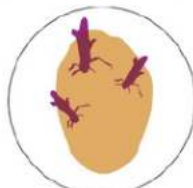
Pour vous inscrire : contactez le sybert du lundi vendredi de 8h30 à 16h30, par téléphone au 03.81.87.85.24 ou par mail à l'adresse compostage@sybert.fr.



JE COMPOSTE



Déchets de légumes crus ou cuits



Pommes de terre germées



Déchets de fruits crus ou cuits



Coquilles dures



Pensez à découper



Café et thé avec filtres



Coquilles d'œufs écrasées



Epluchures et pelures d'agrumes



Restes de repas

Le Cabas

**Un concert de chant choral est organisé à Amagney
le dimanche 17 mars à partir de 16h30 à la salle des fêtes
au bénéfice de l'Association « LE CABAS »
qui distribue de l'aide alimentaire aux plus démunis.**

Entrée libre, petite restauration et buvette sur place.

Participation souhaitée pour nous permettre l'achat de denrées alimentaires de première nécessité : une corbeille sera à votre disposition pour recueillir vos dons.

Venez nombreux applaudir les choristes, et nous aider à apporter un peu de réconfort à ceux qui sont dans le besoin.



Au fait, qu'est-ce que le CABAS ?

Le CABAS, association solidaire des communes de l'Est bisontin, gère l'épicerie solidaire du même nom, en partenariat avec la Banque Alimentaire. Sont concernés les villages suivants : Amagney, Chalèze, Chalezeule, Deluz, Laissey, Marchaux, Novillars, Pouligny-Lusans, Roche-lez-Beaupré, Roulans, Thise, Vaire et Villers-Grelot.

La commune de Chalezeule prête gracieusement une salle transformée par des bénévoles en « petit magasin » au 15, rue de la Cure. Quelques communes donnent des subventions annuelles.

Les bénéficiaires y sont accueillis les 1ers et 3èmes vendredis de chaque mois par des bénévoles qui les accompagnent dans leurs choix des denrées dont ils ont besoin : produits alimentaires frais et secs qui leur sont vendus à un tiers environ des prix pratiqués couramment. Une grande partie des produits est livrée la veille par la Banque Alimentaire, et un complément est acheté par l'association.

L'accès à l'épicerie est très bien encadré : les bénéficiaires doivent s'adresser à l'assistante sociale du centre médico-social de Novillars pour monter un dossier et avoir droit à venir au Cabas selon leur « reste à vivre » (différence entre les revenus fixes et les charges incompressibles de la famille). Ils doivent renouveler leurs droits tous les 3 mois et 3 absences injustifiées entraînent leurs exclusion.

Si vous êtes disponibles pour aider au bon fonctionnement du Cabas, vous serez accueillis chaleureusement à l'association et vous pouvez vous adresser au président, Jean-Claude Pécorini dont le n° de téléphone est : 06 16 20 73 68.

Nouvelles activités

Pour vos travaux intérieurs et extérieurs de menuiserie faites appel à l'**Artisan Bisontin**.

Un jeune rochois qui vient de se mettre à son compte après huit années de Tour de France propose aujourd'hui dans notre commune et ses alentours ses services d'aménagement, construction et rénovation de vos habitations.

Contact : Théo MICHOT - 07.82.12.15.44 / contact@lartisanbisontin.com



À Roche-lez-Beaupré s'ouvre une nouvelle activité liée aux soins de beauté et de santé appelé :

« L'Authentique Kobido »



Kobido en japonais signifie : "Voie ancestrale de la beauté"

C'est un massage facial d'une grande précision apportant un bénéfice énergétique élevé.

Les différentes manœuvres délicates et profondes agissent sur les tissus superficiels puis profonds et sur les muscles afin de libérer les tensions.

Vous pouvez contacter Nelly Mariller au 06 30 69 05 84
Durée d'une séance une heure.

La Maison de Santé



La maison de santé pluriprofessionnelle de Roche-lez-Beaupré se mobilise pour le dépistage du cancer colorectal.

Venez nous retrouver sur notre stand de sensibilisation et d'information avec quizz, vélo smoothie et démonstration du kit de dépistage le **jeudi 14 mars 2024 de 9h-12h et 14h-17h** sur le parking de la Maison de Santé de Roche-lez-Beaupré.

Crèche les P'tits Loups

Des places sont disponibles à la crèche les P'tits loups de Chalezeule à partir du mois de juillet 2024 !

La crèche prend en charge les enfants de 8 semaines à 5 ans en accueil régulier ou occasionnel du lundi au vendredi de 7h15 à 18h45

Inscription en ligne possible directement via le lien :
<https://www.mutualite-39.fr/creche-ptits-loups-chalezeule/>

Contact :
Charline DUBILLARD - Directrice
"Crèche les P'tits Loups"
3 rue des Vallières Sud - 25220 Chalezeule
Tel : 03.81.87.02.87



Etat Civil

Naissances



Correctif suite à une erreur d'orthographe dans le dernier Roche Infos
Isao et Alba PAROT nés le 19 décembre 2023

Toutes nos félicitations !

PACS

Méline RICHARD Et Anthony GERARD le 12 février 2024

Toutes nos félicitations !



Décès



Jeanne COURVOISIER le 10 février 2024 à 92 ans
Louis GOGUEL le 25 janvier 2024 à 90 ans
Julian FEBVRET le 23 janvier 2024 à 25 ans

Nos pensées accompagnent leurs familles.

La Croix Verte

Plus de 100 arbres plantés le long du canal Freycinet Rhin / Rhône, entre Chalèze et Roche.

Le 23 janvier dernier, sous une météo clémente, une centaine d'arbres ont été plantés par les bénévoles de l'association La Croix Verte, aidés de bénévoles du réseau France Nature Environnement et des élèves de l'école primaire de Roche-lez-Beaupré. Ces arbres sont financés par Voies Navigables de France (VNF), et choisis par France Nature Environnement.

Six variétés ont été plantées dans les potets préparés en décembre, sur les directives de Voies Navigables de France. Ce sont des essences robustes, adaptées au milieu ; il y a des chênes pédonculés, des charmes, des érables sycomores, des érables champêtres, des tilleuls et des merisiers... Ils ont été plantés en bordure du canal Freycinet, sur les rives droites et gauches, dans le talus opposé au canal. Ce sont des petits plants pour assurer une bonne reprise. Il est à signaler que 37 gros frênes malades ou fragilisés viennent d'être abattus début février rive gauche. 30 autres le seront l'année prochaine....

Les planteurs bénévoles présents dès 9h le matin à l'écluse de Chalèze ont été rejoints l'après-midi par les élèves de la classe de Mme Rouinssard (CE1-CE2). Merci à M. Pons, directeur des écoles primaires de Roche de permettre aux classes de participer à ces actions en pleine nature. Le côté éducatif de ces manifestations est un volet primordial aux yeux de l'association.

D'autres séquences de plantations sont prévues les semaines à venir, ainsi que des entretiens et des tailles dans les « vergers de sauvegarde » implantés sur la commune de Roche-lez-Beaupré. Des affichages sur le panneau lumineux vous en informeront en temps voulu.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles présents lors de ces manifestations, la commune de Roche-lez-Beaupré ayant permis ces plantations, et surtout les services techniques qui sont un soutien indispensable pour la protection et l'entretien de ces espaces re-végétalisés ! Merci de les respecter, leur plantation et leur survie est l'une des réponses locales que nous pouvons apporter à l'heure du réchauffement climatique déjà si présent !!

Merci à tous.



Comité de Jumelage

Un repas dansant plein d'ambiance



Ambiance enjouée et chaleureuse, repas excellent, « DJ choux » au top et à l'écoute des danseurs, tel fut le cocktail savoureux du repas dansant annuel du Comité de Jumelage le 27 janvier.

Nous adressons un grand merci aux nombreux rochois qui nous ont rejoints pour nous aider à faire vivre le comité. Merci à la municipalité pour la mise à disposition des locaux et du matériel, à Amandine Daltroff, directrice du Centre de Loisirs qui a su mobiliser les enfants pour la présentation des menus et à notre artiste local Ravier Johan qui

a décoré avec talent la malle aux trésors constituant le 1er lot gagnant de notre tombola.

Félicitations aux entreprises, magasins, professions libérales de Roche-lez-Beaupré qui cette année encore, nous ont comblés de lots pour la réussite de notre tombola, 80 lots ont été gagnés par les Rochois dont de nombreux bons d'achats et un voyage au parlement européen de Strasbourg.

Grace à l'engagement de notre équipe de bénévoles, nous espérons proposer aux Rochois de belles animations en 2024, n'hésitez pas à nous rejoindre (contact : jumelageroche@gmail.com).



Association des Parents d'Elèves

Fête solidaire pour Manon

Le mercredi 7 février après-midi s'est déroulé le « Festi'Kids ».

Cette action de l'APE « Les petits écoliers Rochois », en collaboration avec des étudiantes de l'IRTS s'est rapidement organisée afin de récolter des fonds pour venir en soutien à la petite Manon et à ses parents originaires de Roche-lez-Beaupré.

L'association « Les étoiles de Manon » a été créée afin d'aider Manon à réaliser ses rêves, adoucir son quotidien et faire connaître le neuroblastome métastatique, cancer infantile dont Manon est atteinte.



Lors de cette après-midi qui se voulait festive et colorée, les enfants accompagnés de leurs parents ont pu profiter des stands maquillage, tatouage, vernis ou activités manuelles. Le tout rythmé en musique et en chorégraphies !

Pour le goûter, les enfants avaient le choix entre pop-corn, crêpes et gâteaux, accompagnés de bonbons et de sirop.

Beaucoup ont répondu présents lors de cet événement solidaire, ce qui a permis de récolter 304€ pour

l'association « Les étoiles de Manon ».

Un grand merci à tous et un merci particulier aux enfants du péricolaire qui ont confectionné les gâteaux ainsi qu'aux étudiantes qui ont permis cette après-midi tout en douceur et en couleur.

Si vous souhaitez soutenir la petite Manon :

Mail : lesetoiledemanon@gmail.com

Facebook : Association Les étoiles de Manon

Du nouveau chez les chorales

Les deux chorales de Roche ont uni leurs effectifs au sein d'une même association, Chœurs de Beaupré, mais en gardant leur spécificité : chorale mixte pour la section Atout Chœur, et chorale d'hommes pour Chœur de Pierre.

Plus de 65 choristes passent une bonne partie de chaque lundi après-midi à chanter pour leur plaisir ainsi qu'à préparer des concerts à travers la région.

Les chefs de chœurs et leurs adjoints proposent des répertoires variés et d'un niveau qui grandit avec les années de pratique, mais la difficulté d'apprentissage de quelques harmonies ou rythmes un peu surprenants est un pari à chaque fois relevé et gagné.

Les deux chœurs participeront entre autre au rassemblement de la Fédération des retraités du Doubs au Grand Kursaal le vendredi 7 juin.



Chœur de Pierre s'internationalise : la chorale suisse de la Confédération de Gruyère (en costume d'armaillis !!!...) sera accueillie en Franche-Comté pendant 2 jours, avec un concert commun en l'église de Thise le samedi 25 mai à 20 heures. Beau spectacle en perspective...

Bibliothèque

Le nouveau bureau est constitué comme suit :

Présidente : Isabelle Coussinet

Vice Présidente : Elke Maire

Secrétaire : Nadine Thomet

Trésorière : Evelyne Castioni



Le compte rendu de l'AG est consultable à la bibliothèque



Une nouvelle série de Manga est arrivée : Mochi et compagnie

Mochi, petit être tout rond qui vient du sous-sol de la Terre, est sauvé par Yûka, une jeune collégienne à la gentillesse débordante. Touché par son geste, Mochi décide de rester à ses côtés. Il s'installe alors dans le grenier, où il va cohabiter avec AI, une extraterrestre ingénieuse qui vit aussi ici en attendant de finir de réparer son vaisseau spatial. Commence alors leur rocambolesque vie quotidienne, où Mochi découvre le monde de la surface, entre petites aventures chaotiques et nouvelles grandes amitiés.

Découvrez les aventures de Mochi, dans cette série élue meilleur manga jeunesse au Japon !

Club lecture : jeudi 7 mars de 17h à 18h30

Accueil des classes de primaire : jeudi 7 mars

Accueil des classes de maternelle : mardi 5 mars (4 classes) et mardi 19 mars (moyenne et grande section)

Lecture de contes aux enfants : mercredis 6 et 20 mars à partir de 17h, les enfants doivent être accompagnés d'un adulte

**Attention ! Pendant les vacances de printemps :
Ouverture les lundis de 16h à 18h**

Retrouvez toutes les informations utiles sur notre blog
bibliothèquequeroche.overblog.com

La Renaissance

Challenge Compagne- Panier

Dimanche 11 février, la Renaissance a participé au « Challenge Léon Compagne - Monique Panier » à Voray, organisé par la Voraysienne.
Une équipe était présente avec quatre poussines, quatre jeunesses et trois ainées.

Classement individuel Poussines :

9ème : Rodriguez Mendoza Mélia
23ème : Gimbert Aimy
26ème : Fallouey Lina
31ème : Dubois Maxine sur 40 participantes

Catégorie Jeunesses Benjamines :

1er : Frelin Jade
6ème : Ardiet Lise
8ème : Frossard Mélina sur 36 participantes

Catégorie Jeunesses Minimes :

9ème : Toni Capucine sur 11 participantes

Catégorie Ainées Juniors :

3ème : Ardiet Margaux
8ème : Gomot Eline sur 13 participantes

Catégorie Ainées Séniors :

11ème : Mairot Elena sur 16 participantes

Classement par Equipes :

Poussine : 8ème sur 12 équipes
Jeunesses : 3ème sur 12
Ainées : 9ème sur 12

Classement Général : "La Renaissance" 9ème sur 12 équipes.

Félicitations à l'ensemble des gymnastes pour leur première compétition de la saison,
Merci aux parents pour leur présence et à l'ensemble des bénévoles qui encadre toute cette jeunesse.



Les Nounous Rochoises



Mardi Gras à l'association des Nounous

Mardi 13 février c'était la fête de carnaval chez les nounous : que de beaux déguisements pour petits et grands.

Goûter, séances photos, balade dans le village avec un petit coucou aux commerçants : merci pour les gourmandises !



Atelier relaxation

**Venez partager un moment de lâcher prise
Atelier bols chantants / hypnose
avec Justine Moulet et Farida Lebcir**

rendez-vous le 29 mars 2024 à 18h
15 € / personne
à la salle Courbet

Programme :

- accueil des participants
- présentation
- ce que sont l'hypnose et les bols tibétains
- séance de relaxation
- temps d'échange

Inscriptions au 06.73.77.51.24 ou 06.75.74.37.86



Loisirs Club Rochois

Le 26 janvier dernier, se déroulait l'Assemblée Générale annuelle. Cette réunion légale, obligatoire et statutaire a rassemblé près d'une centaine d'adhérents dont certains disposaient de pouvoirs.

La séance a été présidée et animée par André DA RIVA vice-président en remplacement du président empêché.

André DA RIVA a remercié Monsieur le Maire pour sa présence et pour l'attribution, par le Conseil Municipal de la subvention annuelle au club.

Avant de poursuivre, l'assemblée a observé une minute de silence à la mémoire des adhérents décédés au cours de l'année écoulée.

André DA RIVA a alors fait procéder à l'examen des différents points prévus à l'ordre du jour :

- Rapport moral par le Président
- Compte-rendu des activités par les responsables des sections
- Compte-rendu financier par le trésorier
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Fixation de la cotisation pour l'année 2025
- Ratification de la cooptation de 2 membres au Conseil d'Administration (article 9 des statuts)
- Election des membres du Conseil d'Administration
- Election d'un vérificateurs aux comptes

Tous les votes ont été acquis à l'unanimité.

A l'issue de cette assemblée, les participants ont partagé la galette et le verre de l'amitié.

Le compte-rendu intégral de la réunion est au panneau d'affichage Loisirs Club Rochois à proximité de la porte d'accès à la bibliothèque.

Assemblée Générale



A vos fourneaux avec vos enfants !

La gateau au yaourt

Etape 1

Préchauffer votre four à 180 °

Huiler un moule

Etape 2

Dans un saladier, mélanger les ingrédients suivants en utilisant le pot de yaourt comme mesure :

- 1 yaourt nature
- 3 oeufs
- 2 pots de sucre
- 3 pots de farine
- 1/2 pot d'huile
- 1 sachet de levure chimique

N'hésitez pas à ajouter, selon vos envies, du chocolat fondu, ou en pépites ou des fruits en morceaux (pommes, poires...) afin d'aromatiser votre gateau

Etape 3

Transvaser la pate dans le moule

Enfourner 30 minutes à 180°



Bonne dégustation !!

Directeur de la publication : Jacques KRIEGER

Conception et rédaction : Nadine COILLOT, Jacqueline COUTIN,
Philippe COUTIN, Martine HATT, Martine KABANTCHENKO, Pauline PELLEGRINI

Impression ESTIMPRIM - Besançon

mairie@roche-lez-beaupre.fr

www.roche-lez-beaupre.fr